



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE LONGPRÉ**

**PREMIÈRE SÉANCE RÉGULIÈRE
22 novembre 2022 À 19 HEURES
Au salon du personnel**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 18 octobre 2022

Pour approbation

- 5.1. Approbation des mesures dédiées, reddition de compte
- 5.2. Approbation des sorties scolaires (mesure inspirante et culturelle)

Pour adoption

- 5.3. Adoption de la grille matière 2023-2024
- 5.4. Adoption du plan de lutte contre violence et intimidation

Pour consultation

- 5.5. Acte d'établissement : plan triennal (23-24 à 25-26) et destination des immeubles et répartition des élèves 2023-24

6. Sujets d'information :

- 6.1. La présidence
- 6.2. La direction
- 6.3. Représentant du comité de parents
- 6.4. Représentants des enseignants
- 6.5. Représentant du Service de garde
- 6.6. Représentant du personnel de soutien
- 6.7. Représentant du personnel professionnel

7. Divers

8. Levée de l'assemblée